

ANNÉE

2025

PRÉSENTATION

Christian JELONCH - Président

Thierry LAGRAULET - Directeur

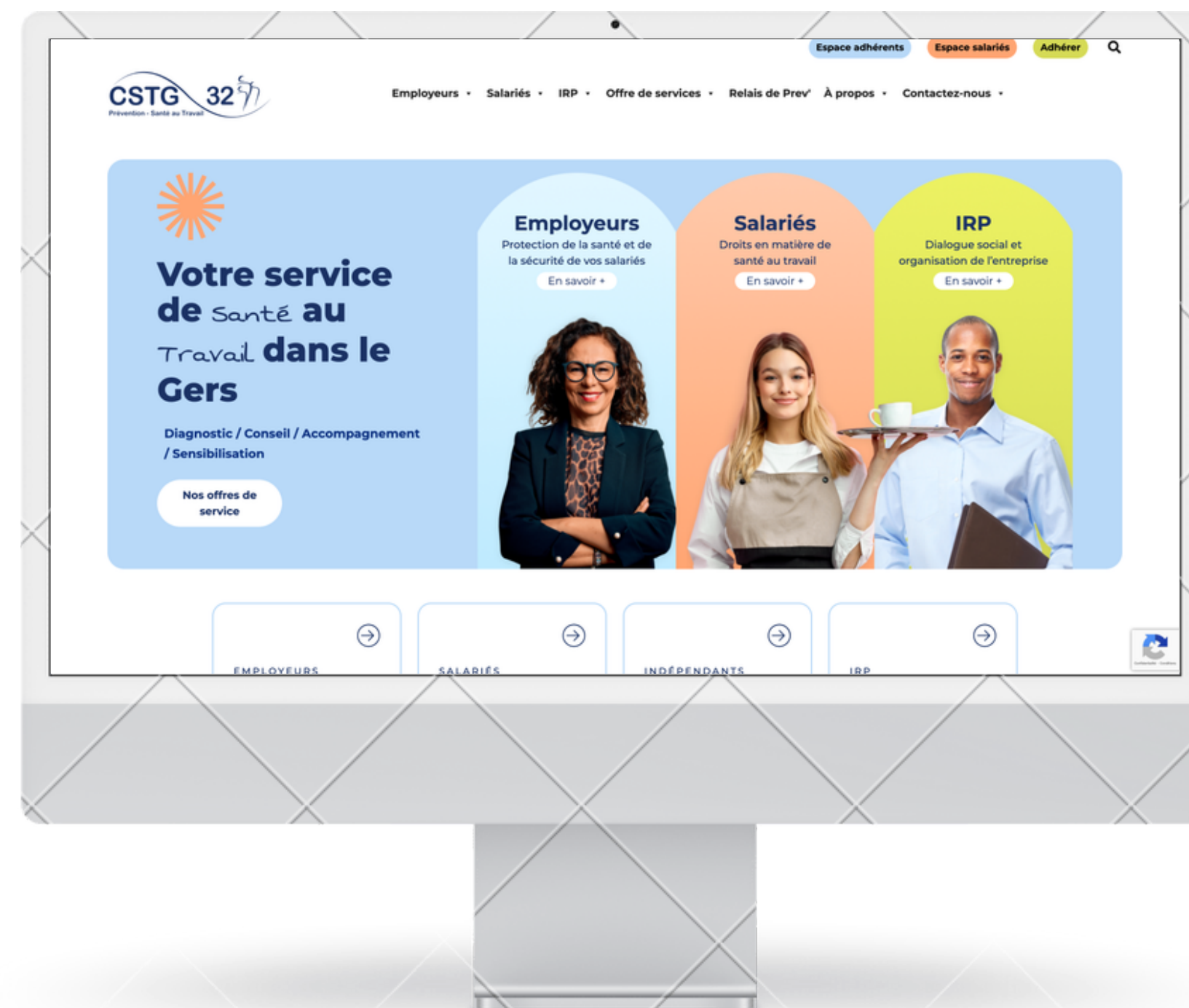


RAPPORT D'ACTIVITÉ

Centre de Santé au Travail en Gascogne

SITE WEB

www.cstg32.fr



POINT 1: OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

CHRISTIAN JELONCH - PRÉSIDENT



POINT 2 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHRISTIAN JELONCH - PRÉSIDENT
THIERRY LAGRAULET - DIRECTEUR



POINT 3 : COMPTES RENDUS DE FONCTIONNEMENT

CHRISTIAN JELONCH - PRÉSIDENT
THIERRY LAGRAULET - DIRECTEUR



Agrément & Certification

- **Agrément :** Le service de santé au travail interentreprises CSTG est agréé pour cinq ans à compter du 23 mai 2022 pour le département du Gers (hors BTP et secteur agricole), avec une organisation conforme aux exigences de la DREETS Occitanie.
- **Certification :** Le CSTG32 est certifié Niveau 2 selon l'AFNOR SPEC 2217 (version août 2023) pour ses activités de prévention des risques professionnels, de suivi de l'état de santé, de la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi valable du 17 mars 2026 au 17 mars 2029.



L'équipe du CSTG32

CONSEIL D'ADMINISTRATION (10)

Collège représentants des employeurs (5)

- Christian JELONCH – Président - MEDEF
- **Marie BERNADICOU – CPME**
- Jean Claude TURCHETTI – Trésorier adjoint – U2P
- **Anne PIQUES ROUXELIN - MEDEF**
- Philippe LAFFORGUE - MEDEF

Collège représentants des salariés (5)

- **Wael SANSILINE- CGT**
- **Franck CHARRIE - F.O. – 1er Vice Président**
- Yannick MINGUEZ - C.F.T.C.
- **Camille PUJOS – C.F.E.-C.G.C.**
- Maritchu CURUTCHET – C.F.D.T.

De plus (2)

- Henri DATTAS – Président délégué - MEDEF
- Jérôme DAURIS – Commissaire aux comptes



L'équipe du CSTG32

COMMISSION DE CONTROLE (15)

Collège représentants des employeurs (5)

- **Mathieu LANGE – CPME – Secrétaire**
- Christian JELONCH – MEDEF
- Jean Claude TURCHETTI – U2P
- **Laurence TRINQUE - MEDEF**
- Henri DATTAS - MEDEF

Collège représentants des salariés (10)

- **Wael SANSILINE - CGT**
- **Marie Aude AYRAL - CGT**
- **Nicole DARDENNE - F.O**
- **Valérie GUITTARD - F.O**
- Bruno FROSI - C.F.T.C
- Jean Yves MARCELLIN - C.F.E.-C.G.C
- Camille PUJOL - C.F.E.-C.G.C
- Maritchu CURUTCHET - C.F.D.T
- Marie THOUEILLE - C.F.D.T



L'équipe du CSTG32

MÉDECIN DU TRAVAIL

- Dr Josiane MAGNIER
- Dr Caroline GRAIRE
- Dr Olivia MAILLART
- Dr Dominique BAYSSET
- Dr Laurence DELAGNES
- Dr Dominique DESHAIES
- Dr Chloé RIEU

I.D.E.S.T

- Marie BOUNET
- Camille DUMAINE
- Anne Charlotte ESCAFFRE
- Laura VALIENTE
- Marie LABATUT
- Marie Pierre FORGUES
- Céline LAGARDE
- **Cyril GARCIA**



L'équipe du CSTG32

PÔLE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

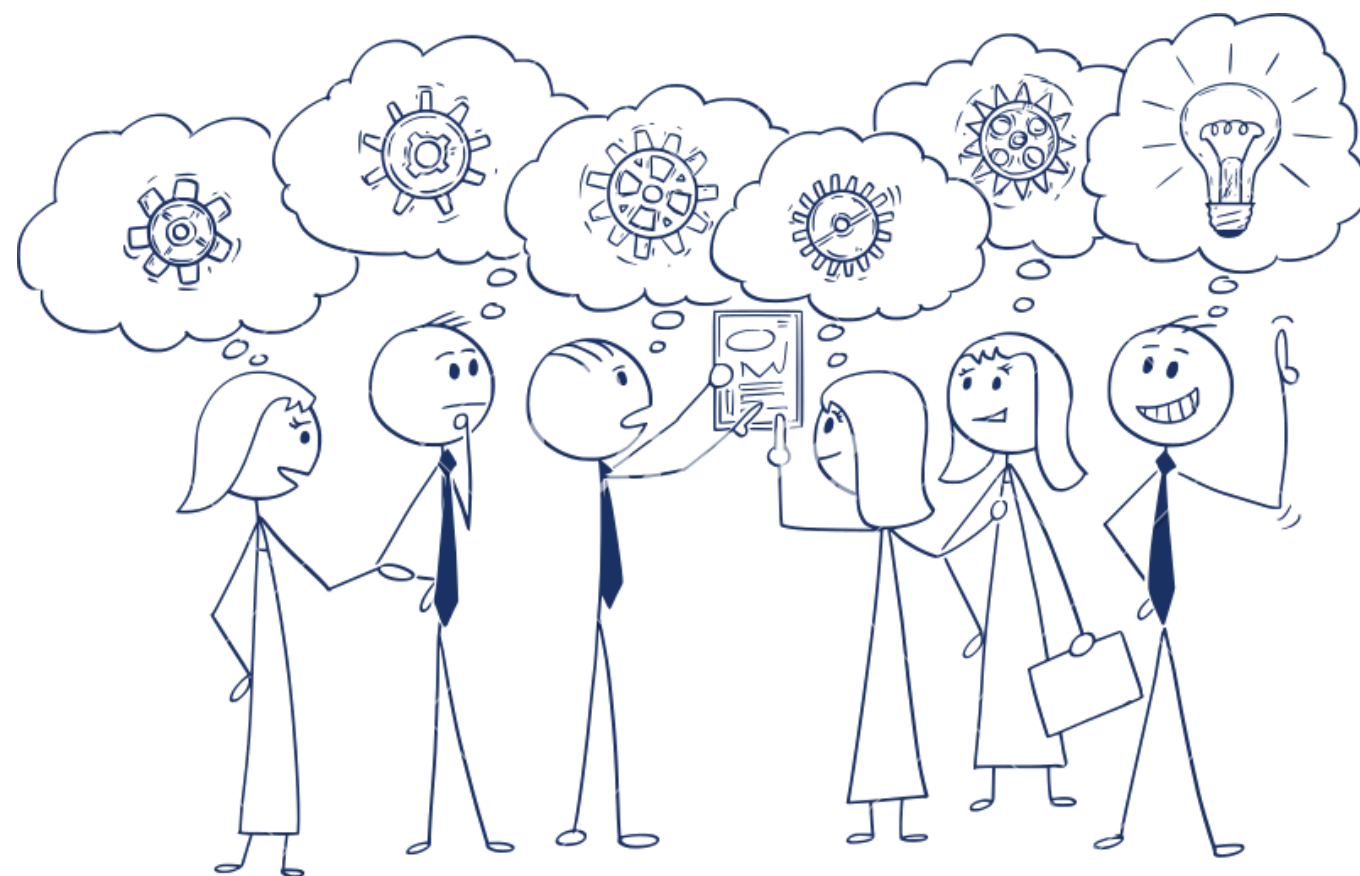
- Martine TOPIAC - Coordinatrice du pôle PDP
- Sarah LAFFITTE - Assistante du pôle PDP

I.P.R.P

- Irena HOLECKOVA - Coordinatrice pôle technique - Risque chimique
- Matthieu DALIBARD - Ergonome
- Anne Charlotte ESCAFFRE - Ergonome
- Sylvette BRISSAUD - Psychologue du travail
- Bruno LABAT - Technicien HSE
- Pierre ACHE - Technicien HSE
- **Quentin BELEGOU - Technicien HSE (Départ 05/25)**
- **Lucille SANCHEZ NAVARRO Technicien HSE (Arrivée 09/25)**

PÔLE ADMINISTRATIF

- Thierry LAGRAULET - Directeur
- Carol BOUTET - Assistante de direction



L'équipe du CSTG32

LES PARTENAIRES

3 psychologues cliniciennes

- Frédérique TESSIER – Secteur AUCH
- Laurence MARTIN – Secteur L'isle Jourdain
- Audrey TORRENT – Secteur Ouest Gers

1 chargée de communication GEGG

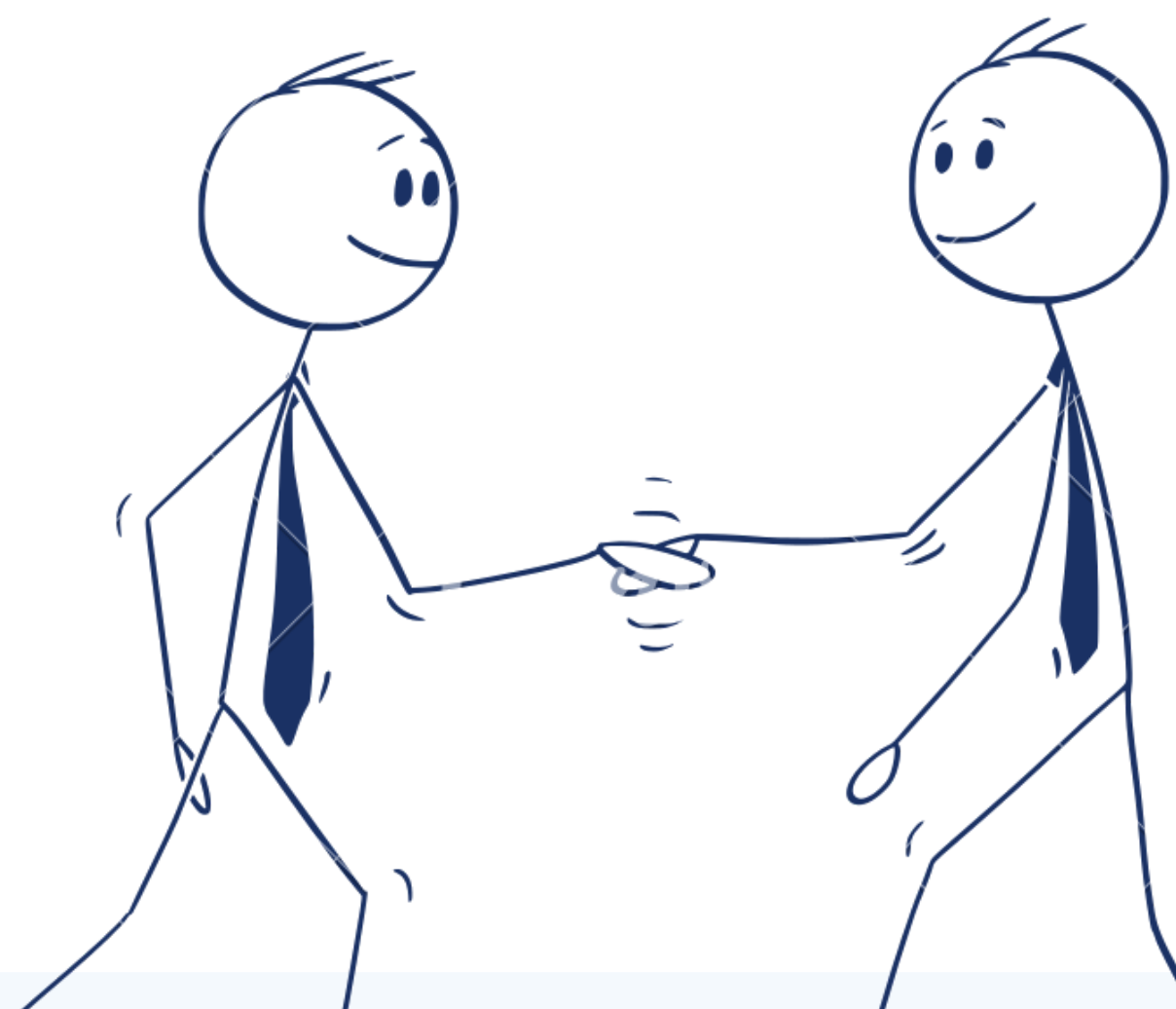
- Maiwenn SMUTEK (1jour semaine)

3 chargés de mission Cap Emploi

- Floriane AUVIN
- Naomie ZULIAN
- Pierre LIVERNAULT

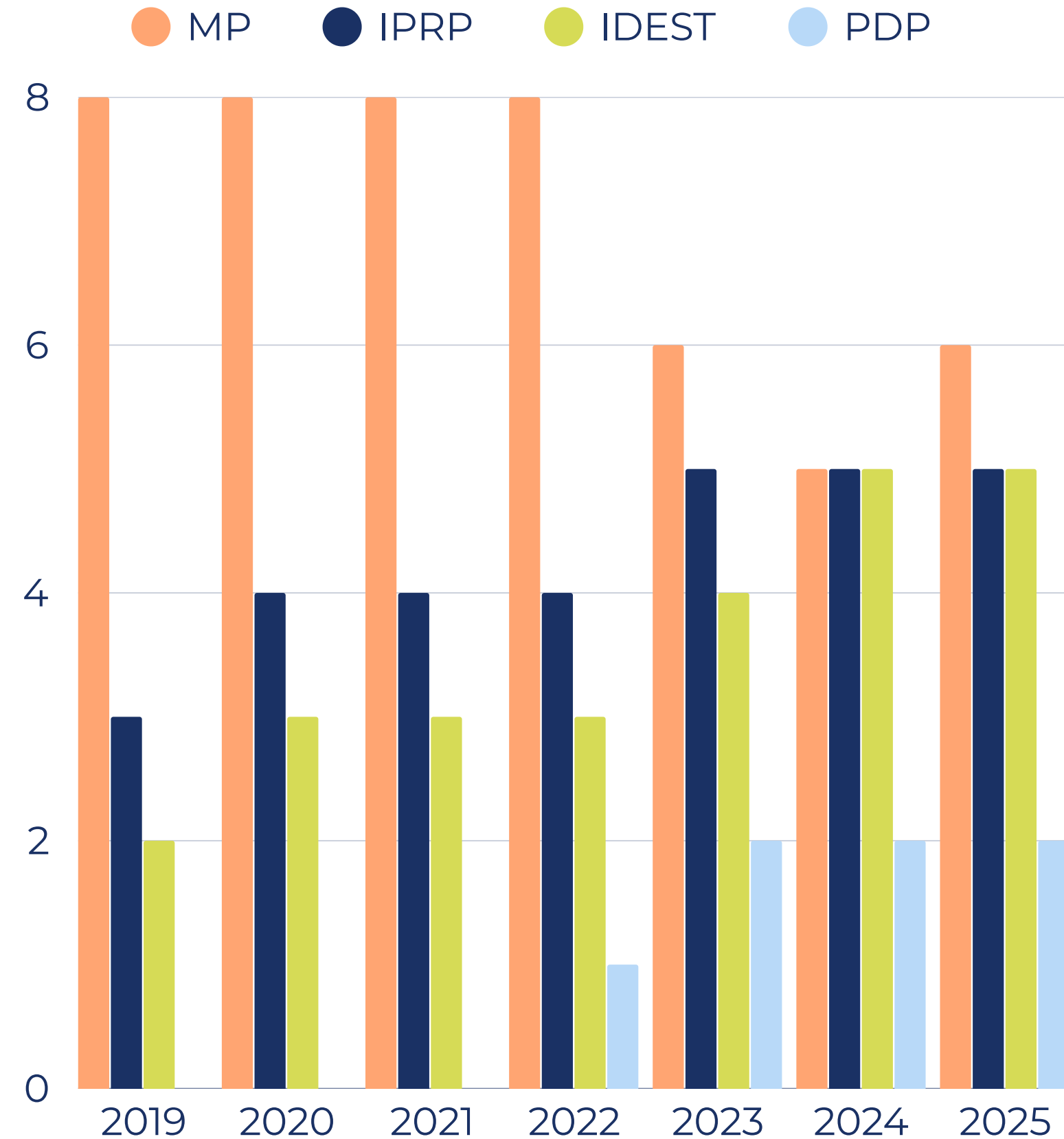
1 Assistante sociale

- **Pauline BLAVET (CSIERESO) 2 jours / mois depuis novembre 2025**



L'équipe du CSTG32

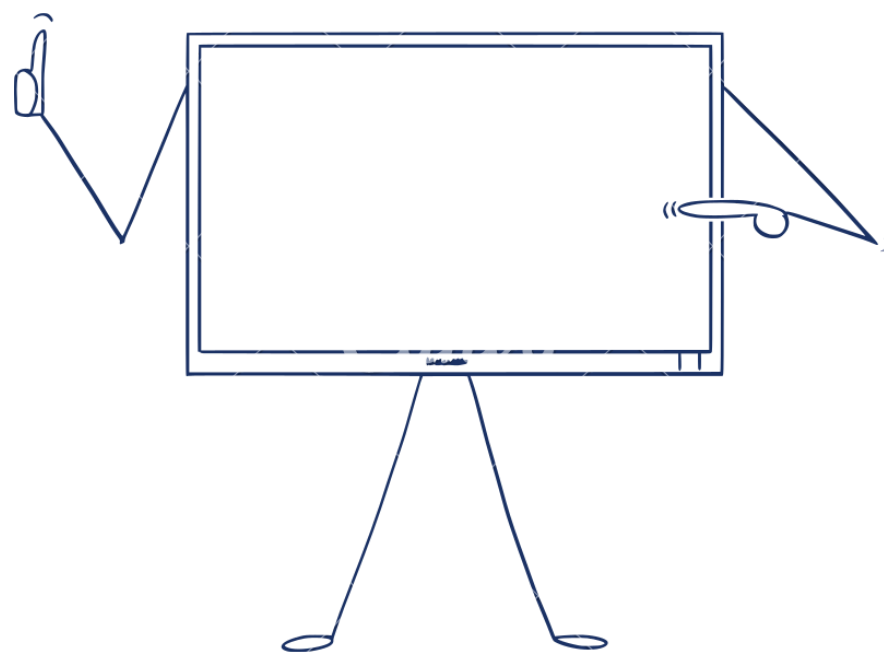
ÉVOLUTION DU TEMPS MÉDICAL
ET TECHNIQUE (ETP)



PADOA !

PADOA

Padoa est une plateforme numérique dédiée à la santé au travail, qui permet aux entreprises de gérer efficacement le suivi médical de leurs salariés et de simplifier les démarches administratives liées à la médecine du travail.



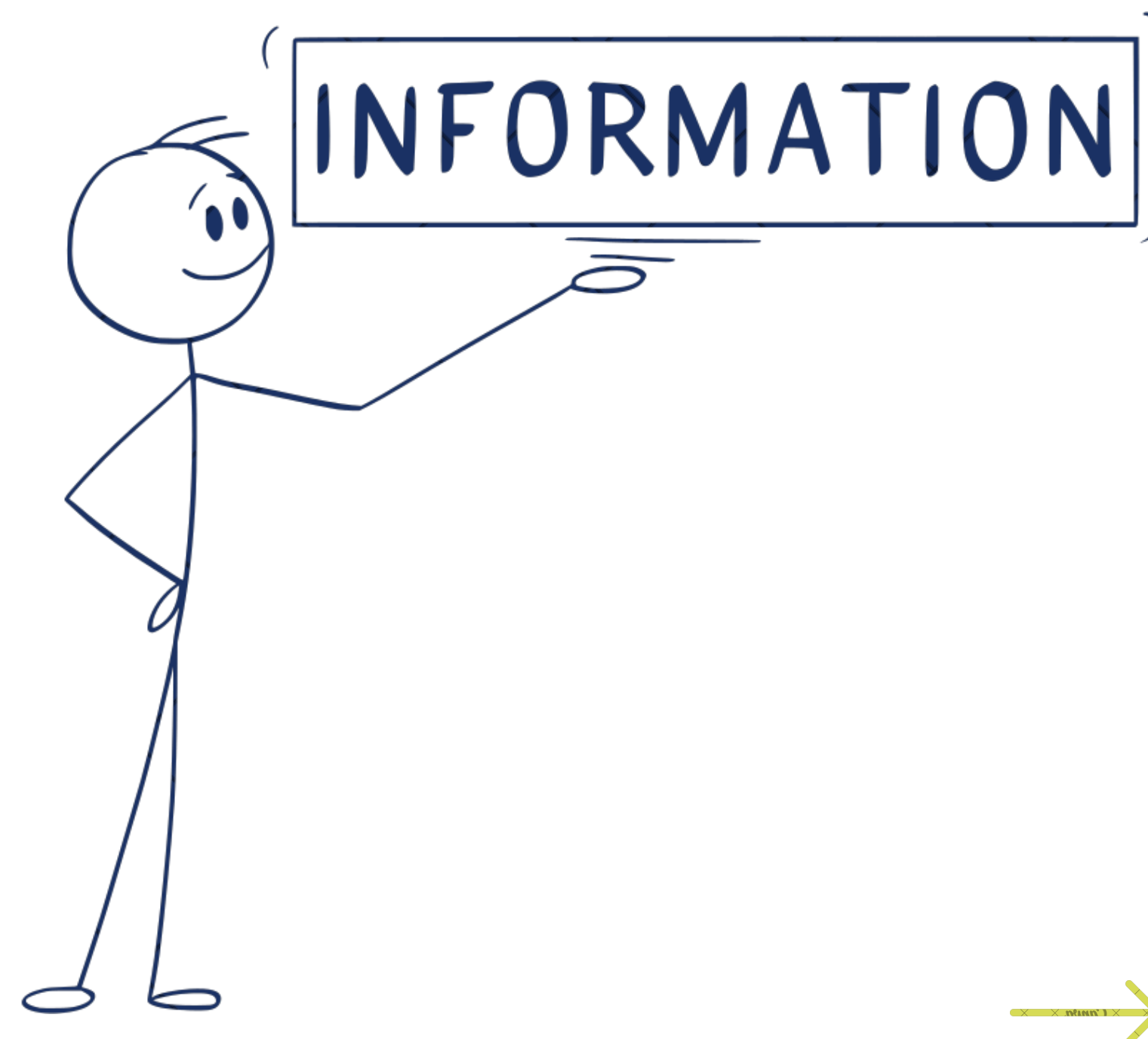
Chiffres clés

ADHÉRENTS

- **3328** adhérents actifs

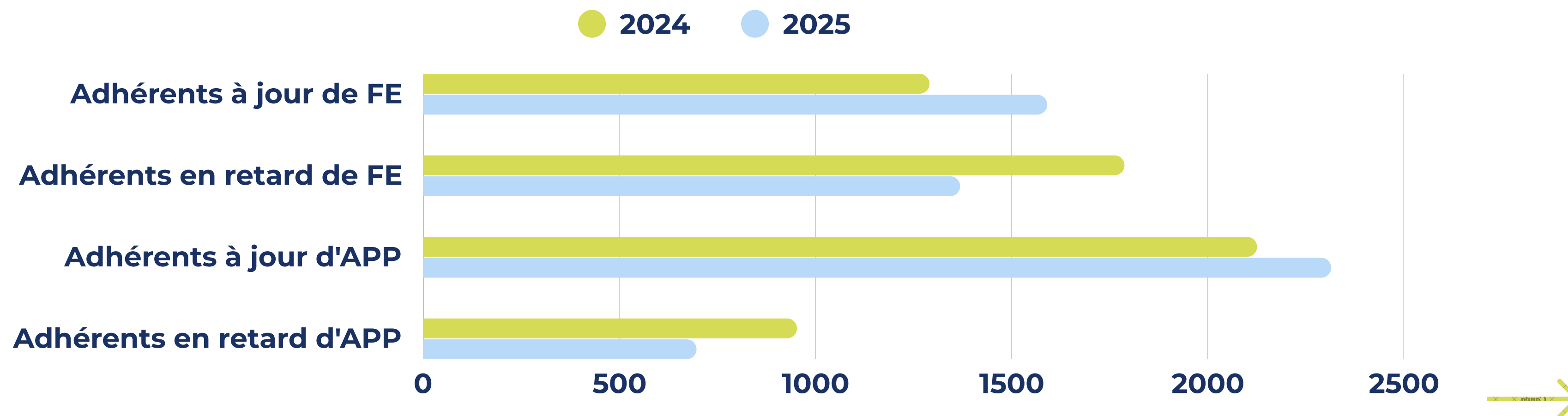
SALARIÉS

- **27 203** salariés suivis (hors intérim)
- **301** intérimaires



Etat des réalisation offre socle 2025

AXE 1 : PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Etat des réalisations offre socle 2025

AXE 2 : SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

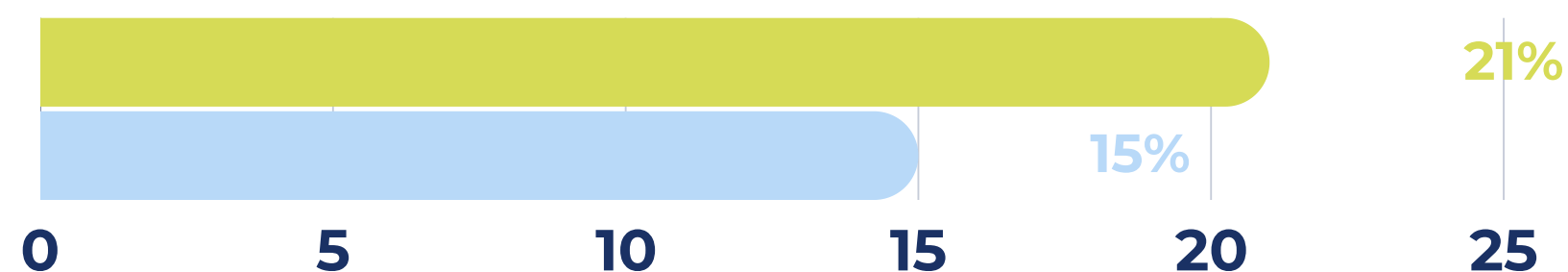
VISITES RÉALISÉES

- **13 252** visites réalisées

RETARD SALARIÉ

● 2024 ● 2025

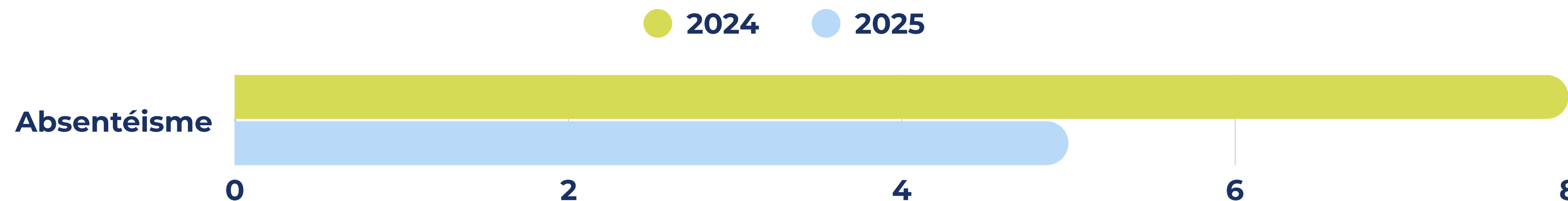
Salariés suivis (hors intérim) en retard



Etat des réalisation offre socle 2025

AXE 2 : SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

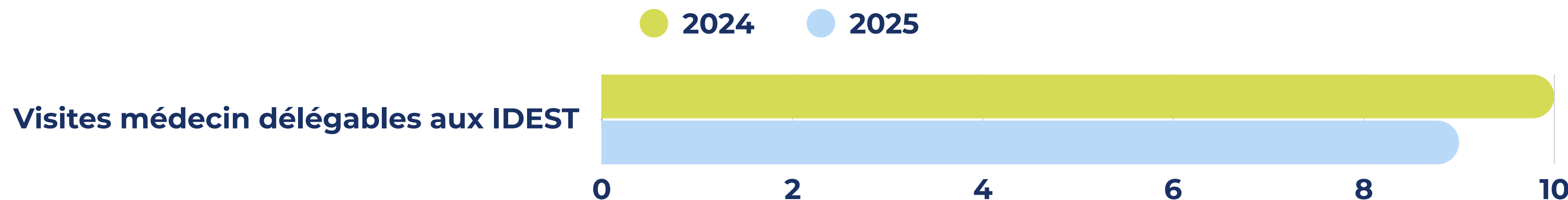
CONVOCATIONS



Etat des réalisation offre socle 2025

AXE 2 : SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

ACTIVITÉ INDIVIDUELLE



Etat des réalisations offre socle 2025

AXE 3 : PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

MAINTIEN EN EMPLOI - ORIENTATIONS

- **958** orientations relevant du maintien en emploi

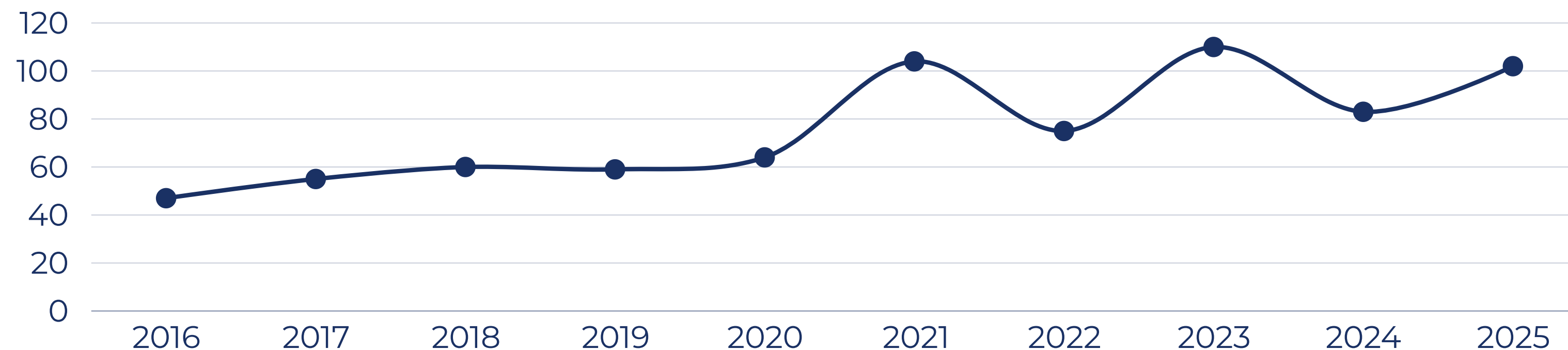
PLAN MEE - PROBLÈMES DE SANTÉ

- **445** plans MEE
- **445** salariés concernés (plan MME)



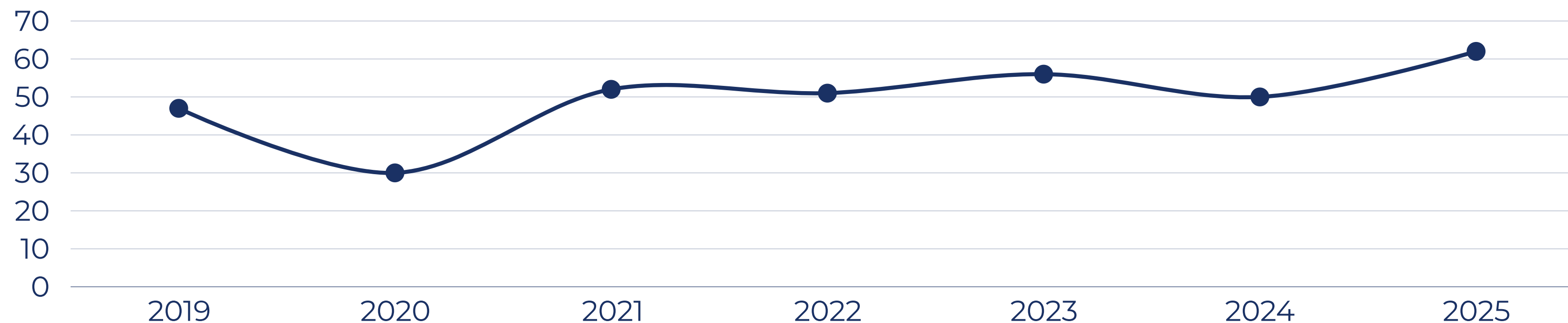
Activité psychologues cliniciennes

NOMBRE DE SALARIÉS VUS



Activité psychologiques du travail

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES



AMAROK

Votre santé, c'est maintenant. Et en quelques clics !

Dirigeants non-salariés, le CSTG32 vous propose **un outil simple, gratuit et 100 % anonyme** pour évaluer votre équilibre professionnel et prévenir les risques de burnout.

AMAROK E-SANTÉ, C'EST QUOI ?

- Un questionnaire en ligne basé sur 30 stresseurs et 28 satisfacteurs
- Une balance prédictive de votre santé globale
- En cas de déséquilibre : un questionnaire burnout + la possibilité d'être contacté par un professionnel de santé

POURQUOI ESSAYER ?

- Pas d'inscription
- 100 % anonyme
- Réservé aux dirigeants non-salariés adhérents du CSTG32
- Et surtout : quelques minutes pour prendre soin de vous

Faites le test dès maintenant !



 05 62 60 26

Votre santé, c'est maintenant. Et en quelques clics !

Dirigeants non-salariés, le CSTG32 vous propose **un outil simple, gratuit et 100 % anonyme** pour évaluer votre équilibre professionnel et prévenir les risques de burnout.

AMAROK E-SANTÉ, C'EST QUOI ?

- Un questionnaire en ligne basé sur 30 stresseurs et 28 satisfacteurs
- Une balance prédictive de votre santé globale
- En cas de déséquilibre : un questionnaire burnout + la possibilité d'être contacté par un professionnel de santé

POURQUOI ESSAYER ?

- Pas d'inscription
- 100 % anonyme
- Réservé aux dirigeants non-salariés adhérents du CSTG32
- Et surtout : quelques minutes pour prendre soin de vous

Faites le test dès maintenant !



 05 62 60 26

Votre santé, c'est maintenant. Et en quelques clics !

Dirigeants non-salariés, le CSTG32 vous propose **un outil simple, gratuit et 100 % anonyme** pour évaluer votre équilibre professionnel et prévenir les risques de burnout.

AMAROK E-SANTÉ, C'EST QUOI ?

- Un questionnaire en ligne basé sur 30 stresseurs et 28 satisfacteurs
- Une balance prédictive de votre santé globale
- En cas de déséquilibre : un questionnaire burnout + la possibilité d'être contacté par un professionnel de santé

POURQUOI ESSAYER ?

- Pas d'inscription
- 100 % anonyme
- Réservé aux dirigeants non-salariés adhérents du CSTG32
- Et surtout : quelques minutes pour prendre soin de vous

Faites le test dès maintenant !



 05 62 60 26

AMAROK



58

TOTAL RÉPONDANTS

Questionnaires complétés



32.8% / 67.2%

RATIO GENRE

Hommes / Femmes



46-55 ans

TRANCHE D'ÂGE PRINCIPALE

Tranche la plus représentée

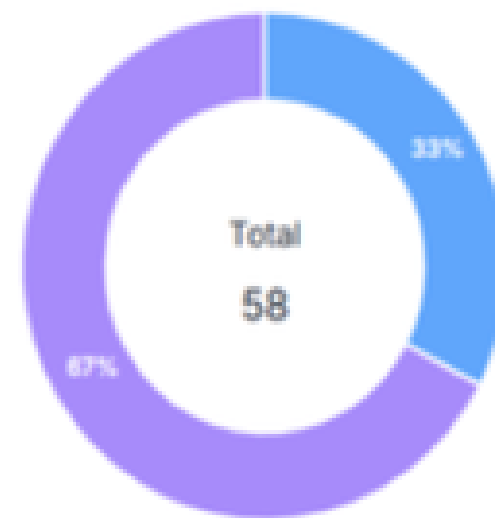


Commerce / Transport

SECTEUR PRINCIPAL

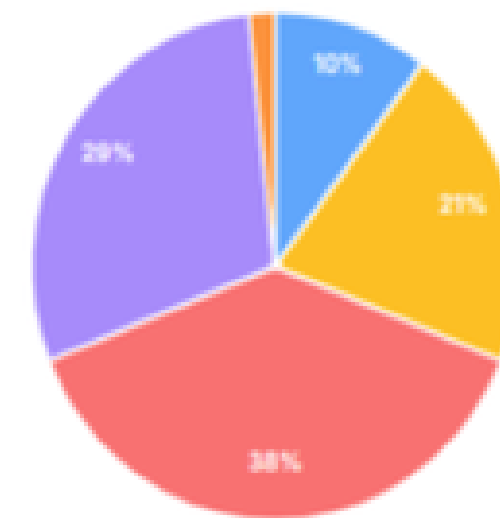
Secteur le plus fréquent

Répartition par genre



● Homme ● Femme

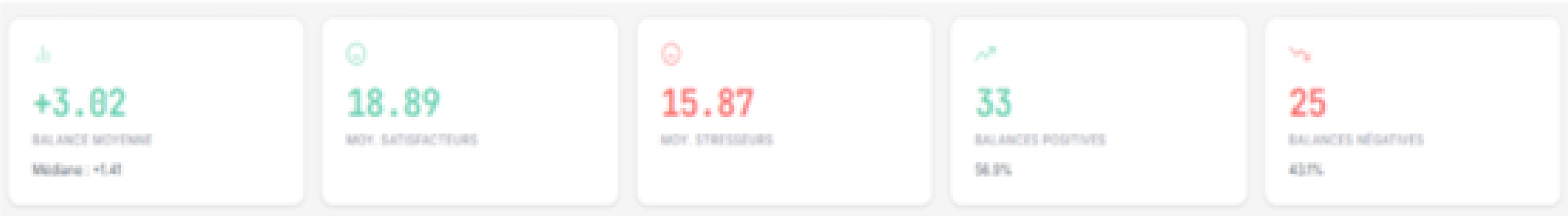
Répartition par âge



● <25 ● 25-35 ● 36-45 ● 46-55 ● 56-65 ● >65



AMAROK



Satisfacteurs

28 Items



Stresseurs

30 Items



Etat de la réalisation du projet de service 2022-2027

AXE 1 : PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE DANS L'AÉRONAUTIQUE - PRICA

Objectifs

- Sensibiliser les entreprises et les salariés aux risques chimiques.
- Accompagner les entreprises dans l'évaluation des risques chimiques, notamment pour les substances CMR
- Proposer des plans d'action personnalisés avec des mesures de prévention et de protection adaptées.

Chiffres clés 2025

- 11 adhérents concernés par l'action PRICA.
- Disposition d'une évaluation du risque chimique initiale :
 - 27 % : Oui
 - 73 % : Non
- État d'avancement de l'évaluation des risques chimiques:
 - 73 % : Non débuté
 - 9 % : En cours
 - 18 % : Terminé
- Accompagnement par le SPSTI à l'évaluation du risque chimique :
 - 73 % : Oui
 - 27 % : Non



Etat de la réalisation du projet de service 2022-2027

AXE 2 : RELAIS DE PRÉVENTION

Objectifs

Former des relais internes en entreprise pour qu'ils mènent des actions de prévention en autonomie.

Actions clés :

- Formation en 4 modules.
- Création d'un réseau et d'un site web dédié.
- Aide à la rédaction du Document Unique et du plan d'action (3 points de progrès).
- Suivi via une interface web et attribution du label "Relais de prévention".

Module :

- Module 1 : Sécurité et prévention dans l'entreprise
- Module 2 : Du document unique au plan d'action
- Module 3 : Méthode de gestion des accidents du travail
- Module 4 : Le LAB et échange de pratiques

Bilan 2025 :

- 12 entreprises, 20 participants.
- Depuis le lancement : 90 entreprises, 130 participants, 10 sessions réalisées.
-



Etat de la réalisation du Contrat Pluridisciplinaire d'Objectifs et de Moyens

CPOM

Au sein de la CMT, le service élabore un projet de service pluriannuel qui définit les priorités d'action du service et qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) prévu à l'article L. 4622-10 du Code du travail. Le projet est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Ce contrat est conclu entre :

- le service d'une part ;
- l'autorité administrative (DREETS) et les organismes de Sécurité sociale compétents d'autre part.
- Il est conclu après avis des organisations d'employeurs, des organisations syndicales de salariés représentatives au niveau national et des agences régionales de santé (ARS) pour une durée maximale de 5 ans.



Etat de la réalisation du Contrat Pluridisciplinaire d'Objectifs et de Moyens

CPOM

Ce contrat définit les actions visant à :

- mettre en œuvre les priorités d'actions du projet de service pluriannuel et faire émerger des bonnes pratiques ;
- améliorer la qualité individuelle et collective de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail ;
- mettre en œuvre les objectifs régionaux de santé au travail définis dans les plans régionaux de santé au travail ;
- promouvoir une approche collective et concertée et les actions en milieu de travail ;
- mutualiser (y compris entre les SPST) des moyens, des outils, des méthodes, des actions, notamment en faveur des plus petites entreprises ;
- cibler des moyens et des actions sur certaines branches professionnelles, en faveur de publics particuliers ou sur la prévention de risques spécifiques ;
- permettre le maintien dans l'emploi des salariés et lutter contre la désinsertion professionnelle

En amont du CPOM

- Le CSTG a retenu deux axes (CA du 10 décembre 2024):
- La prévention de la désinsertion professionnelle,
- Le risque TMS,



La satisfaction, un pilier de notre organisation

Nouvel outil du recueil de la satisfaction

- Cliking permet de mieux identifier les besoins des salariés
- 1 questionnaire de satisfaction pour les salariés tous 2 mois
- 2 baromètres à destination des adhérents et IRP

Bilan 2025 satisfaction salariés

• **Niveau de satisfaction**

- 88 % de satisfaction globale (827 avis)
- 93 % de satisfaction sur les recommandations des professionnels de santé

• **Activation de l'Espace Santé**

- 44 % → Oui
- 20 % → Ne sait pas

Marge de progression sur l'appropriation de l'outil

Top 3 des demandes de sensibilisation

- QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)
- TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)
- RPS (Risques Psycho-Sociaux)



La satisfaction, un pilier de notre organisation

Bilan 2025 satisfaction salariés

- **Niveau de satisfaction**

- 86 % de satisfaction globale (302 avis)
- 92 % satisfaits de l'espace employeur
- 83 % satisfaits des délais de planification
- 90 % satisfaits de la proximité géographique
- 89 % satisfaits des relations avec l'équipe médicale

- **Top 3 des demandes de sensibilisation**

- Travail sur écran
- Risque routier
- Risque chimique



POINT 4: COMMISSION DE CONTRÔLE

FRANCIS BUFFARAL – PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE



POINT 5 : RAPPORTS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2025

JEAN CLAUDE TURCHETTI – TRÉSORIER
THIERRY LAGRAULET - DIRECTEUR

CSTG

Prévention - Santé au Travail

32^e



Bilan 2025

ACTIF	NET 2024	NET 2025
Immobilisations incorporelles	131	4295
Immobilisations corporelles	539 484	545 664
Immobilisations financières	718	718
Avances & acomptes vers,s/com.	0	0
Créances	431 534	394 412
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	426 607	610 373
Charges constatées d'avance	17 750	25 028
TOTAL ACTIF	1 416 224	1 580 490

PASSIF	NET 2024	NET 2025
Fonds de réserve	689 614	736 882
Résultat de l'exercice	47 268	96 292
Provision pour risques et charges	13 065	0
Emprunts et dettes financ. divers	45 028	34 323
Dettes fourniss. & cptes rattachés	119 845	122 025
Dettes fiscales et sociales	497 893	583 528
Dettes sur immo. & cptes rattachés	0	2 448
Produits constatés d'avance	3 512	4 992
TOTAL PASSIF	1 416 224	1 580 490



Compte de résultat 2025

CHARGES	2024	2025	%
COMPTE ACHAT	27 928	31 522	13%
SERVICES EXTERIEURS	306 643	466 979	52%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	311 855	303 131	-3%
IMPOTS TAXES	67 726	74 023	9%
CHARGES DE PERSONNEL	2 291 310	2 493 618	9%
dont salaires	1 563 175	1 644 641	5%
dont indemnités	44 935	48 566	8%
dont charges sociales	685 241	723 125	6%
dont provision congés payés	-5 241	52 210	-1096%
dont IFC	3 200	36 920	1054%
dont IJ	-13 361	-11 844	-11%
CHARGES GESTION COURANTE	402	20	-95%
CHARGES FINANCIERES	303	239	-21%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 043	0	-100%
DOT PROVISIONS ET AMORT	79 874	69 230	-13%
IMPOTS S/SOCIETE	0	0	
TOTAL CHARGES	3 089 084	3 438 762	12%
RESULTAT	47268	96 292	

PRODUITS	2024	2025	%
PRESTATION DE SERVICE	3 029 011	3 498 033	15%
dont cotisations	2 456 985	2 734 386	11%
dont droit d'entrée	5 750	7 230	26%
dont protocoles d'accord	3 685	4 725	28%
dont absences	-180	28 530	
dont intérimaires	88 584	64 980	-27%
dont cotisations compl	474 187	512 532	8%
dont NOA	0	145 650	
LOCATIONS DIVERSES	9 550	6 000	-37%
AIDES DIVERSES	4 000	600	-90%
AUTRES PRODUITS GESTION	11 748	11 421	-3%
PRODUITS FINANCIERS	20 849	19 000	-9%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	47 833	0	-100%
TOTAL PRODUITS	3 124 991	3 535 054	13%



POINT 6 : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'ANNÉE 2025

JÉRÔME DAURIS – COMMISSAIRE AUX COMPTES



POINT 7 : BUDGET 2027 MONTANT DE LA COTISATION POUR 2027

CHRISTIAN JELONCH – PRÉSIDENT
JEAN CLAUDE TURCHETTI – TRÉSORIER
THIERRY LAGRAULET - DIRECTEUR

CSTG

Prévention - Santé au Travail

32

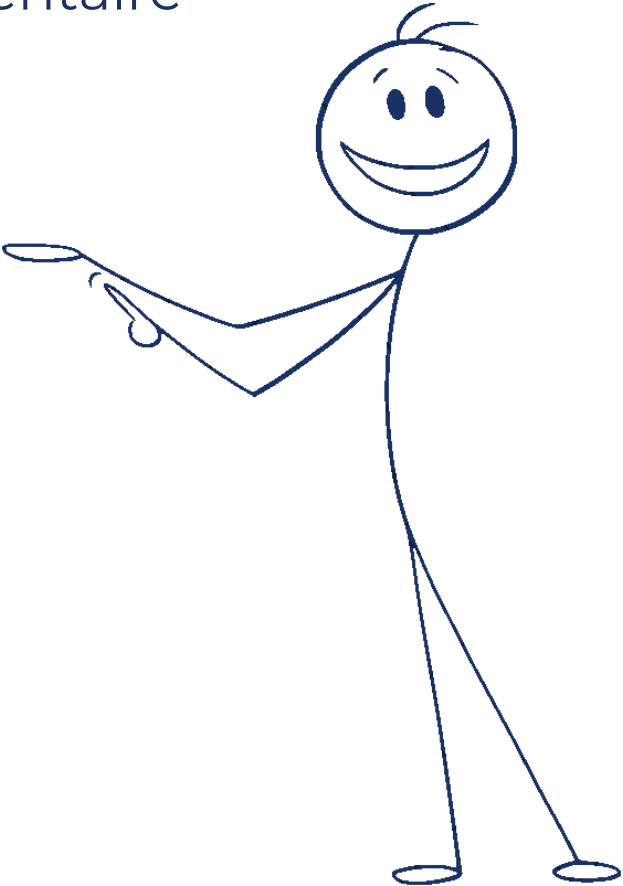


Cotisation 2026

DECOMPOSITION DU PRIX DE LA COTISATION	MONTANT	BUDGET 2026	%
ACHAT et SERVICES	782 540 €	22,41 €	23%
dont informatique	300 000 €	8,59 €	9%
IMPOTS ET TAXES	79 600 €	2,28 €	2%
SALAIRES ET CHARGES DE PERSONNNEL	2 524 144 €	72,29 €	73%
Salaires Médecins	679 483 €	19,46 €	20%
Salaires Assistants Médicaux	338 509 €	9,69 €	10%
Salaires Infirmières	288 231 €	8,25 €	8%
Salaires IPRP	234 097 €	6,70 €	7%
Salaires PDP	73 235 €	2,10 €	2%
Salaires Support	138 311 €	3,96 €	4%
Charges sociales	772 278 €	22,12 €	22%
AMORTISSEMENTS	70 000 €	2,00 €	2%
CHARGES FINANCIERES	500 €	0,01 €	0%
PROVISION CLIENT DOUTEUX	- €	- €	0%
et IRRECOUVRABLES		- €	0%
	3 456 784 €	99,00 €	100%

Décisions prises en Conseil d'administration le 10 juin 2026

- Augmentation du montant de la cotisation de 3% (3€)
- Recherche de conventionnement supplémentaire



Grille tarifaire 2027

Tarif fixé quels que soient:

- Le contrat (CDD ou CDI)
- Le temps de travail
- La catégorie déclarée (SI, SIA, SIR)

La cotisation adhérent vous donne droit à un ensemble de prestations dites « ensemble socle de service ». Cette offre comprend le suivi individuel de santé de vos salariés, les prestations de maintien en emploi et des actions de prévention/aide à l'évaluation des risques. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter notre catalogue.

Cotisation annuelle *	102€ HT par salarié
Droit d'entrée nouvel adhérent (la première année)	10€ HT par salarié
Cotisations intérimaires	102€ HT par salarié
Absence convocations	51€ HT par absence
Cotisation nouvelle embauche	102€ HT par salarié
Cotisation suite DPAE	102€ HT par salarié
Cotisation travailleur éloigné-salarié extérieur	102€ HT par salarié



Grille tarifaire 2027 – Autres offres

Cotisation annuelle *	
Offre fonction publique hospitalière	134€ HT par salarié
Offre spécifique – indépendants (hors offre socle)	102€ HT par salarié
Offre complémentaire – Abonnement NOA	150,00€ HT par an

* Le contenu de l'offre spécifique est accessible directement sur notre site internet ou en consultant le document « offre de service du CSTG32 »



POINT 9 : VOTE DES RÉOLUTIONS

MARITCHU CURUTCHET – SECRÉTAIRE
THIERRY LAGRAULET - DIRECTEUR

CSTG

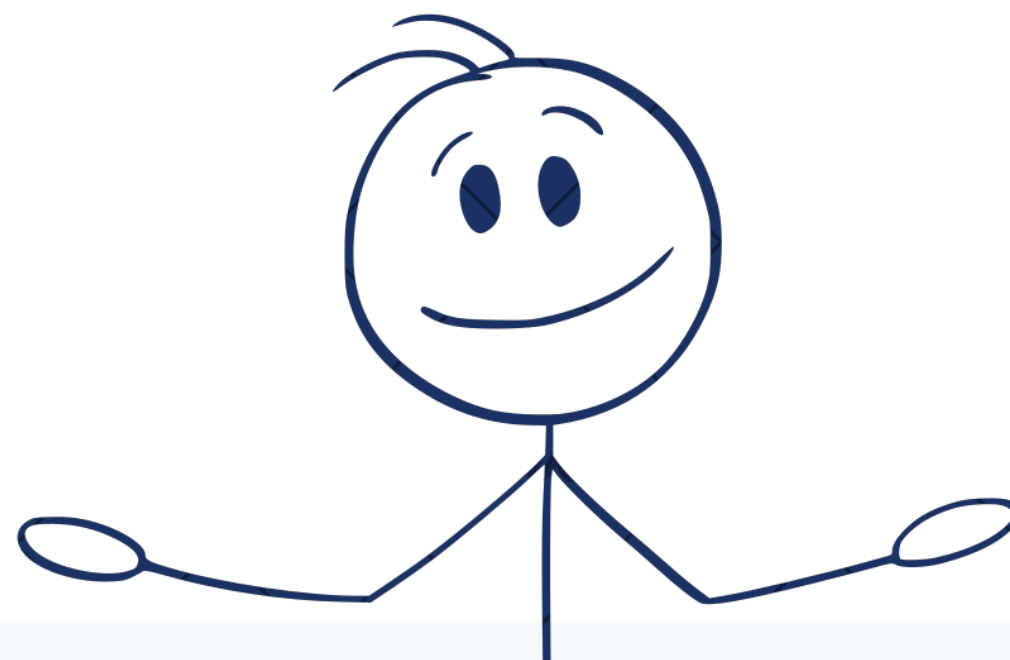
Prévention - Santé au Travail

32^e



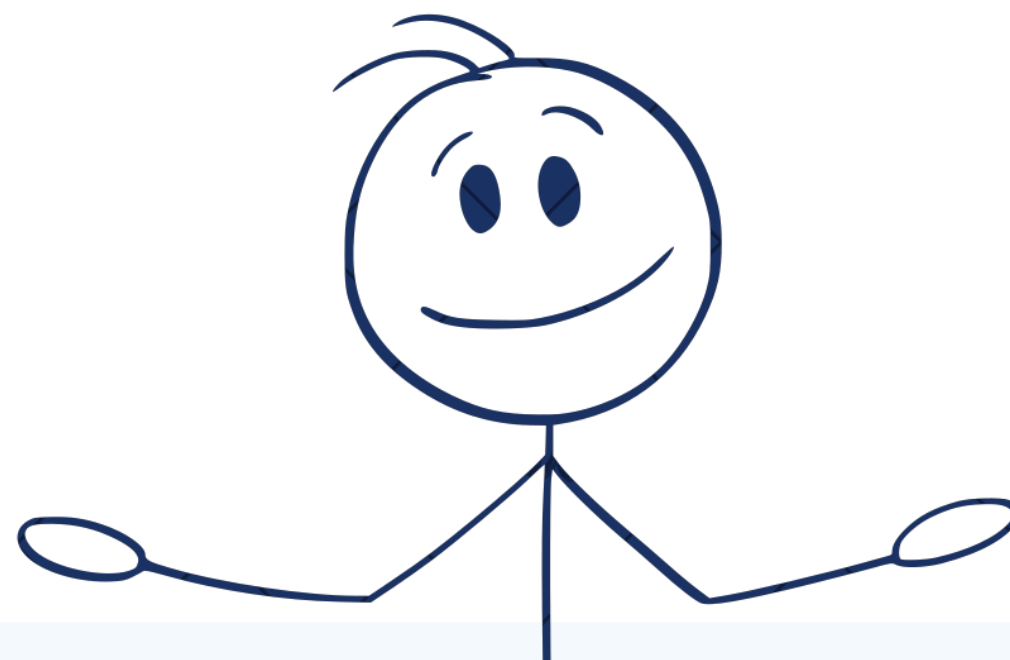
1ère résolution – Procès verbal

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 JUIN 2025, dont les résolutions votées sont disponibles sur le site du CSTG.



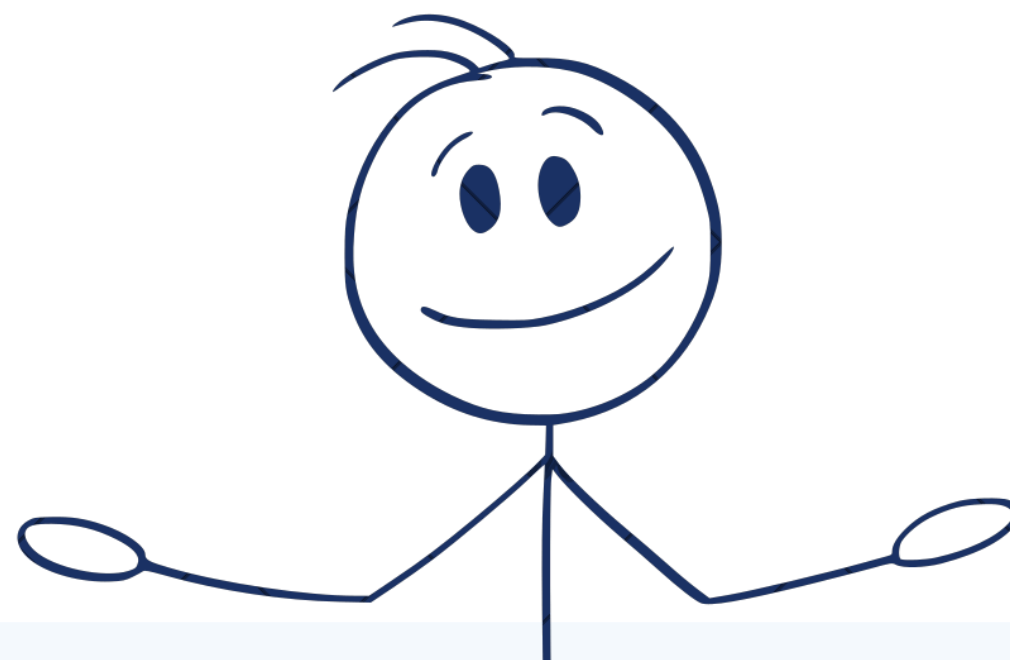
2ème résolution – Compte rendu de fonctionnement

Après avoir pris connaissance de l'activité de l'association pour l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les décisions prises et les réalisations effectuées.



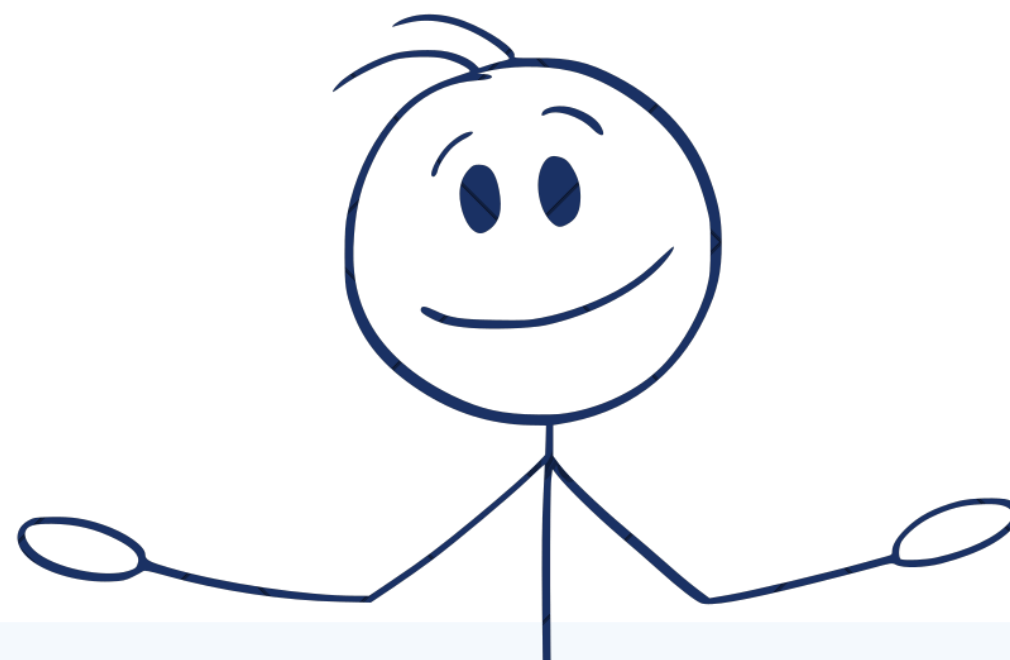
3ème résolution – Rapport du Commissaire aux comptes

Après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 qui vous ont été présentés.



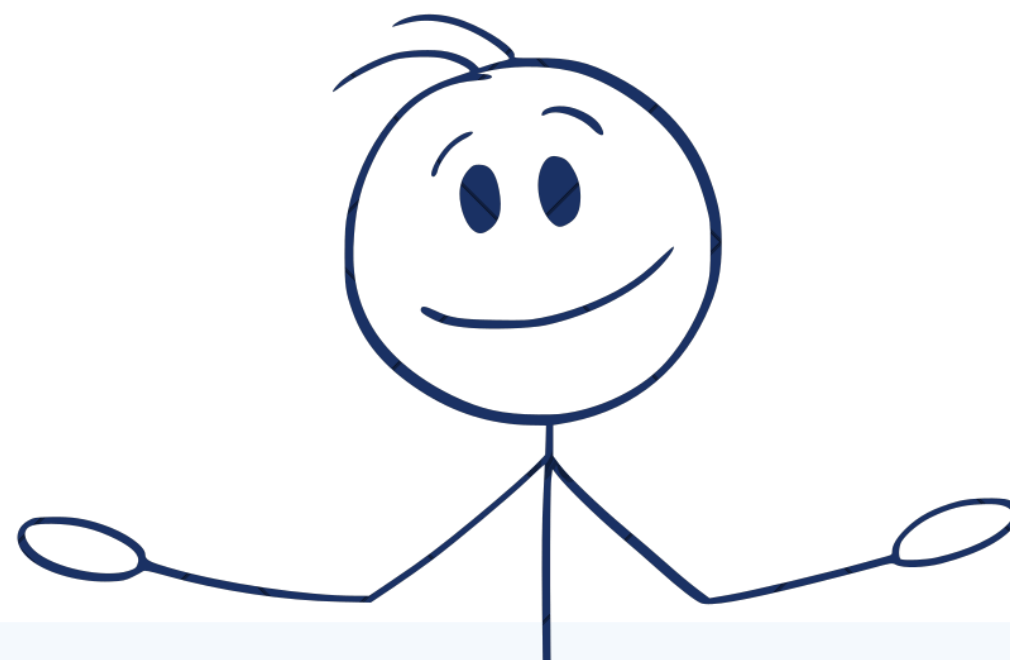
4ème résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (excédent de 96 292 €) en augmentation du fonds de réserves.



5ème résolution – Budget prévisionnel 2026

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel présenté pour l'exercice 2027.



6ème résolution – Montant de la cotisation 2027

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de fixer un taux unique de cotisation applicable au 1^{er} janvier 2027 hors agences intérim et hors conventions d'un montant hors taxe de 102€
Conformément aux dispositions de l'article 8 -f de son règlement intérieur, en cas d'absence non excusée du salarié à la convocation médicale, une facture de pénalité sera établie au montant de 51€ HT par absence (soit 50% du montant de la cotisation).



7ème résolution – Montant des cotisations 2027- Agences intérim

**Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire,
après en avoir délibéré, décide de fixer les taux de cotisations suivants
applicables au 1^{er} janvier 2027 uniquement pour les agences intérim.**

Salariés présents 102€ HT par salarié

Salariés absents 51€ HT par salarié (soit 50% du taux plein)



8ème résolution – Montant de la cotisation 2027- Fonction publique hospitalière

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de fixer un taux de cotisation unique applicable au 1^{er} janvier 2027 uniquement aux conventions Fonction Publique Hospitalière d'un montant de 133€ HT

Conformément aux dispositions de l'article 8 -f de son règlement intérieur, en cas d'absence non excusée du salarié à la convocation médicale, une facture de pénalité sera établie au montant de 51€ HT par absence.



9ème résolution – Offre complémentaire 2027

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant de l'offre complémentaire NOA (DUERP numérique à 150€ pour l'année 2027.



POINT 10 : LIENS UTILES

- Contacter votre service de santé au travail par téléphone au 05.62.60.26.26 ou par mail : secretariat.pdp@cstg32.fr
- Via le site internet : <https://www.cstg32.fr/nos-actions#PDP>



ANNÉE

2025-2026

PRÉSENTATION

Christian JELONCH - Président
Thierry LAGRAULET - Directeur



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Centre de Santé au Travail en Gascogne

SITE WEB

www.cstg32.fr

